

Des évêques argentins contre la création d'équipes volantes d'euthanasie

Author : Jeanne Smits

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 7 août 2014



Mgr Hector Aguer, évêque enseignant

L'archevêché de La Plata, à Buenos Aires, n'aura pas laissé passer beaucoup de temps avant de [réagir](#) fortement contre la [décision](#) du ministre de la Santé de la province de créer des équipes mobiles de réalisation d'avortements dépénalisés pour suppléer à la défaillance des médecins objecteurs de conscience.

L'objection de conscience, ont souligné Mgr Hector Aguer et ses deux évêques auxiliaires, Mgr

Nicolas Baisi et Mgr Alberto Bochatey, ne saurait jamais être considérée comme une entrave, pas plus qu'on ne peut présenter comme un soin une action ayant pour objectif d'éliminer une vie humaine.

« **L'avortement procuré est l'élimination délibérée et directe, quelle que soit la manière dont il est réalisé, d'un être humain dans la phase initiale de son existence, qui va de la conception jusqu'à la naissance** », ont souligné les prélats dans une [déclaration](#) intitulée : « L'avortement est plus facile dans la province de Buenos Aires. »

Le ministre de la Santé, Alejandro Collia, avait assuré qu'il s'agissait pour lui et ses services de faire reconnaître également le « droit » de la femme d'obtenir un avortement dans certaines circonstances, et le droit de l'objecteur de conscience de ne pas avoir à y participer.

Mgr Aguer et ses auxiliaires contestent vivement « ces déclarations et actions avortistes du gouvernement provincial, au nom de leur devoir de « rappeler et confirmer l'enseignement de l'Eglise » au sujet de l'élimination volontaire de l'enfant à naître.

Ils rappellent au passage que dans la décision d'avorter, ce n'est souvent pas la mère qui est seule impliquée, mais bien le père de l'enfant, la famille et les proches de la femme enceinte qui « non sans fréquence se sent psychologiquement contrainte de céder à l'avortement » : autant de personnes sur qui repose une véritable « responsabilité morale ». « **Ils sont aussi responsables, les médecins et le personnel de santé lorsqu'ils mettent au service de la mort les compétences qu'ils ont acquises pour promouvoir la vie.** »

Les évêques ne s'arrêtent pas là : ils rappellent la « responsabilité des législateurs qui ont

promu et approuvé des lois autorisant l'avortement et, dans la mesure où cela a dépendu d'eux, des administrateurs des établissements de santé utilisés pour pratiquer des avortements ». Et aussi la responsabilité générale « non moins grave de ceux qui ont favorisé la diffusion d'une mentalité de permissivité sexuelle et de dépréciation de la maternité, et de ceux qui auraient dû mettre en place – et qui ne l'ont pas fait – des politiques familiales et sociales fortes de soutien aux familles, spécialement les familles nombreuses ou celles qui éprouvent des difficultés économiques et éducatives particulières ».

Affirmant donc la particulière responsabilité des politiques et des gouvernants, et le devoir d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, ces évêques argentins souhaitent que « **plus jamais un groupe d'êtres humains, spécialement s'ils exercent le pouvoir politique légitimement acquis, ne facilitent et n'exécutent l'élimination de la vie d'autres êtres humains** ».

Le texte complet de la déclaration est [ici](#).

• ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)

